



**RAPPORT ANNUEL  
D'UTILISATION DES SOMMES  
FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR) VOLET 3  
SIGNATURE INNOVATION**

**1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 mars 2024**

Adopté au conseil des maires du 18 septembre 2024

Le 16 août 2023, la MRC du Granit a conclu une entente avec la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) qui avait pour objet de définir les modalités de la participation de chacune des PARTIES à l'égard de la réalisation du projet « La MRC du Granit, bien de nature ! » dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR).

Les objectifs de l'entente sont :

- ✓ Positionner la Municipalité régionale de comté (MRC) comme leader de grands projets d'ensemble venant établir ou consolider l'identité territoriale de la MRC dans le domaine d'intervention de la protection des espaces nature, du bien-être et de la participation citoyenne.
- ✓ Accroître l'activité économique dans le domaine d'intervention retenu.
- ✓ Accroître la collaboration entre la MRC et les ministères et organismes gouvernementaux présents en région.

Comme prévu dans l'entente, la MRC du Granit doit produire annuellement un rapport faisant état de l'utilisation des sommes, de sa contribution, des activités réalisées et des résultats atteints. Puisque l'entente a été signée le 16 août 2023, le premier rapport annuel inclura les actions entreprises ainsi que les dépenses à partir de 2022.

### **Dépenses liées à la planification de projets**

En décembre 2022, la MRC du Granit s'adjoignait une firme-conseil afin de réaliser la démarche de concertation pour déterminer la signature de la MRC du Granit.

La définition du projet « Signature innovation » de la MRC du Granit découle donc d'une démarche de consultation réalisée en 2023 qui a permis aux différentes parties prenantes de réfléchir collectivement à un projet qui correspond aux éléments d'identité de la MRC et de ses citoyens. Ce processus a permis de définir un projet s'articulant autour du développement d'un **réseau de bains de nature et d'expérimentation du bien-être**.

### **Dépenses liées à la réalisation de projets**

La réalisation des projets débutera en 2025.

### **Dépenses liées aux frais administratifs**

Comme prévu à l'entente, la MRC du Granit a mis en place un comité directeur composé de :

Madame Monique Phérvong Lenoir, préfet de la MRC du Granit  
Madame France Bisson, mairesse de Saint-Sébastien et préfet suppléante  
Madame Sonia Cloutier, directrice générale et secrétaire-trésorière  
Madame Véronique Lachance, agente aux communications  
Madame Sophie Dorval, conseillère en développement local et régional

Madame Annie Hébert, chargée de projets  
Madame Julie Fournier, représentante MAMH – membre non votant

Ce comité a le mandat de voir à l'application de l'entente, conformément aux normes et aux programmes applicables, et d'en assurer la gestion du suivi administratif et financier.

Le comité s'est impliqué tout au long de la démarche de consultation et s'est réuni à plusieurs reprises afin de prendre connaissance de l'avancement de la démarche dans sa globalité.

Une coordonnatrice aux projets a été engagée en janvier 2024. Elle a la responsabilité de coordonner le projet « Signature innovation » impliquant le lancement d'un appel à projets, le soutien au déploiement du réseau de bains de nature et la coordination des actions en lien avec l'attractivité territoriale, dont le déploiement de la marque territoriale et la stratégie de communication.

## Rapports financiers

### Rapport des sommes utilisées 2022-2024

Postes de dépenses	
<b>Planification de projets</b>	<b>57 323 \$</b>
Firme-conseil - Création d'une signature territoriale	57 323 \$
<b>Réalisation de projets</b>	<b>4 859 \$</b>
Réseau de bains de nature	– \$
Attractivité territoriale, marque territoriale	4 859 \$
<b>Frais administratifs</b>	<b>86 518 \$</b>
Coordination	86 518 \$
<b>Total</b>	<b>148 700 \$</b>